

Le protectionnisme aux États-Unis est une réalité que nous ne pouvons ignorer. Au cours des deux dernières années, d'importants produits d'exportation canadiens ont fait l'objet d'enquêtes américaines instituées au nom de mesures de redressement du commerce. Parmi ces produits figurent les bois résineux, le cuivre et les aciers ordinaires et spéciaux, et - ce qui présente un intérêt direct pour les provinces de l'Atlantique - la pomme de terre et la morue salée.

Il est urgent de mettre autant que possible les exportations canadiennes à l'abri des mesures protectionnistes américaines. Comme vous le savez tous, le Canada est le seul grand pays industrialisé du monde libre qui n'ait pas de marché intérieur important. Ce n'est que grâce à la libéralisation des échanges que nous parviendrons aux économies d'échelle qui nous permettront de rester concurrentiels. L'industrie, l'agriculture et les pêches canadiennes doivent se voir accorder sur le marché américain le genre d'accès qui leur permettra de se développer et d'assurer des emplois aux Canadiens.

Tous ces défis pris en groupe ont amené le gouvernement à se pencher attentivement sur la situation du commerce dans le monde et sur les choix qui s'offrent au Canada. Nombreux sont ceux qui se demandent s'il est encore possible de satisfaire tous nos besoins en misant exclusivement sur le GATT, qui nous a bien servis jusqu'ici, et sur une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales. La concurrence internationale, la force du protectionnisme et l'émergence de blocs commerciaux régionaux dans le Pacifique et en Europe nous amènent à nous demander si le système multilatéral peut à lui seul nous assurer les marchés dont nous avons besoin pour soutenir et diversifier notre économie. Le système multilatéral demeure important pour nous, mais je pense que nous tous - gouvernements, secteur privé, syndicats et consommateurs - devons examiner attentivement nos relations commerciales avec les États-Unis, dans notre recherche de moyens d'y assurer l'accès de nos produits et de diversifier nos exportations dans ce pays.

Pour cela, nous devons continuer de nous tourner vers l'approche sectorielle pour voir ce qu'elle peut offrir. Nous devons également examiner les demandes formulées par certains secteurs du monde des affaires en vue d'en arriver à d'autres formes de libéralisation des échanges avec les États-Unis.

Il faut bien comprendre que dans tout nouvel accord commercial, surtout un accord global, il y a à